

Tableau 2. Exemples de projets mis en oeuvre dans le cadre d'ententes bilatérales sélectionnées

Entente bilatérale	Description du projet
Canada/République fédérale d'Allemagne	Le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (NSERC) et la Deutsche Forschungsgemeinschaft (DFG) appuient tous deux financièrement les échanges de chercheurs entre les deux pays.
Canada/France	Dans le cadre du programme EUREKA, Zenon International Inc. de Burlington, Ontario, participe, aux côtés de La Lyonnaise des Eaux, à un projet de recherche portant sur le traitement des eaux usées.
Canada/Communauté européenne	Le Canada collabore au Programme européen de fusion nucléaire par le biais d'échanges au niveau du personnel et de l'exécution de contrats de R & D au pays.
Canada/Japon	Un Comité conjoint de l'espace a été mis sur pied afin de superviser les projets de collaboration en ce domaine.

3.1.4 Ententes sectorielles bilatérales

Outre les accords cadres, il existe, en matière de sciences et de technologie, de nombreuses ententes sectorielles spécifiques entre certains organismes gouvernementaux, tant fédéraux que provinciaux, et leurs contreparties à l'étranger. Vingt ministères et organismes fédéraux assurent la supervision d'au-delà de 250 ententes spécifiques qui, sous la forme de protocoles d'entente, d'échanges de lettres, etc., englobent conjointement la majorité des disciplines scientifiques. Le gouvernement fédéral coopère tant avec les organismes des pays industrialisés qu'avec ceux des pays en développement, de l'Europe de l'Est et du Sud-Est asiatique. On trouvera au tableau 3 quelques exemples de projets mis en oeuvre dans le cadre de diverses ententes.

3.1.5 Affaires spatiales

La coopération internationale constitue la pierre angulaire du Programme spatial canadien. L'industrie spatiale canadienne réalise 70 % de son chiffre d'affaires à l'étranger; cela explique pourquoi d'autres pays sont